



DÉCLARATION

94/29

TELLE QUE PRONONCÉE

ALLOCATION

DE

L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

À LA RÉUNION

DU CONSEIL AU NIVEAU MINISTÉRIEL DE L'OCDE

«L'OCDE DANS UN MONDE EN ÉVOLUTION»

PARIS (France)

Le 8 juin 1994

Cette discussion me permet, au nom du Canada, de décrire la vision que nous nous faisons de l'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques]. D'abord, l'Organisation nous donne un moyen unique d'engager un dialogue sérieux et éclairé, d'échanger et de coopérer sur toute une gamme de politiques. Ces consultations entre pays à niveau de développement économique comparable, provenant des trois zones économiques principales du monde, sont appuyées par un Secrétariat très professionnel et en particulier sont dégagées des pressions et des contraintes qui accompagnent les négociations proprement dites. Je dirais également que le travail de l'OCDE peut être aussi très utile pour nous aider à faire appuyer ou accepter les décisions difficiles qui doivent être prises au plan national.

Comme les défis ne manquent pas, il est important que l'OCDE focalise son travail sur les grandes priorités de ses membres, en particulier, les questions de l'emploi et les échanges commerciaux.

La réalité de ce monde en rapide mutation est que nombre des principaux développements économiques qui affectent nos économies se produisent à l'extérieur de la zone OCDE. Il nous faut mieux comprendre comment ces développements nous touchent et favoriser l'intégration de tous les pays à un système commercial et économique multilatéral ouvert et libéral. Nous sommes confrontés à ce défi depuis plusieurs années déjà. Pouvons-nous, en tant que membres, articuler une approche plus cohérente? Je le pense.

Mais une telle approche suppose un esprit d'ouverture face à l'adhésion de nouveaux membres. Nous saluons chaleureusement la présence du Mexique qui a réalisé de grands progrès en vue de son adhésion. Notre organisation, j'en suis certain, profitera de la présence de ce nouveau membre. D'ailleurs je suis heureux d'appuyer la proposition que nous faisait tout à l'heure le ministre Tello que l'Organisation entreprenne une étude sur le futur et les modalités de la coopération économique internationale.

En effet, nous devons faire face à un nouveau contexte mondial. Les économies de marché se sont multipliées en nombre et en importance. Certains de ces pays veulent participer plus activement aux travaux de l'OCDE et d'autres aspirent à en devenir membres. D'autres encore attendent que l'OCDE les aide à transformer leur économie.

L'OCDE se doit de s'adapter à ces changements. L'Organisation doit cultiver une perspective plus globale, élargir ses horizons, focaliser davantage ses activités et rester à l'avant-plan des questions.

C'est pourquoi le Canada encourage l'examen des demandes d'adhésion présentées par des pays qui ont fait la transition

économique et politique nécessaire et qui sont à la fois désireux et capables d'assumer les obligations et les responsabilités associées à leur adhésion à l'Organisation. Nous encourageons l'Organisation à engager sur cette base des discussions individuelles avec les quatre Partenaires en transition, au sujet de leur adhésion. Également, nous constatons la participation active de la Corée aux activités de l'Organisation, ce qui devrait faciliter son adhésion dans un proche avenir.

Cependant, je me permets de signaler que l'adhésion à l'OCDE ne constitue pas notre seul moyen d'action. La participation des non-membres aux travaux de nos organismes subsidiaires accroît aussi la valeur de l'OCDE pour ses membres. Lorsqu'un pays joue un rôle important dans un secteur donné, cette collaboration peut s'avérer avantageuse de part et d'autre et ainsi élargir la coopération internationale.

La coopération de l'OCDE avec les économies en transition est un autre moyen dont elle dispose pour réagir à l'évolution de la situation mondiale. Les progrès réalisés par ces pays varient, et notre façon de les aborder devrait elle aussi varier. Nous devrions élaborer des approches souples et mieux adaptées à chaque situation. C'est pourquoi le Canada supporte la proposition du Japon d'élargir la liste des pays qui pourraient bénéficier du programme du Centre de Coopération pour les économies en transition.

La déclaration de coopération avec la Russie, que nous signerons aujourd'hui, souligne le rôle bien précis que peut jouer l'OCDE. Les efforts de l'Organisation devraient appuyer et compléter ceux des autres institutions financières internationales.

Le dialogue constitue pour l'OCDE un autre moyen de suivre la situation des pays non-membres et d'influencer l'évolution de leur politique économique. Mais le dialogue n'est pas une fin en soi. Le dialogue de l'OCDE devrait se dérouler avec les pays qui sont le plus susceptibles d'influer sur nos économies et être centré sur nos priorités, résultat de notre expérience à ce jour et de l'évaluation de nos intérêts futurs.

Si, dans le passé, notre façon *ad hoc* d'aborder le changement a donné des résultats quand même acceptables, le rythme du changement et le besoin d'adopter une perspective globale exige, de la part de l'OCDE, une approche plus réfléchie et plus cohérente dans ses rapports avec les non-membres. Je propose que nous mandations l'Organisation pour qu'elle élabore une telle approche, avec la participation active des capitales, et nous fasse rapport à la prochaine réunion des ministres l'an prochain.